

MAIRIE - ESSUILES

Délibération n° 2022-17

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 06 septembre 2022

Date de l'affichage : 06 septembre 2022

En exercice : 14

Présent(s) : 11

Absent(s) : 3

Pouvoir(s) : 2

Le douze septembre deux mil vingt-deux à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis en la salle Olivier Dassault, sous la présidence de Régis VANDEWALLE, Maire.

Présents : PETIT Emeline, FLAMAND Isabelle, CHANTRELLE Fabienne, LEPILLET Sonia, DORTU Nadine, SCHNEIDER Christian, REZONJA Philippe, WINDERICKX Jean-Luc, BREGEARD Michel, RICHARD Thierry

Absents excusés : CANO Clélia, JOSSELIN Valéry, MATHYS Mickaël

Pouvoirs : CANO Clélia donne pouvoir à REZONJA Philippe
MATHYS Mickaël donne pouvoir à VANDEWALLE Régis

Secrétaire de séance : FLAMAND Isabelle

➤ **Objet : Projet de création de parking à l'angle de la rue de la Chaussée et de la Route Nationale**

Le Maire informe le conseil municipal que le carrefour à l'angle de la rue de la Chaussée et de la Route Nationale est dangereux et nécessiterait un aménagement, afin d'améliorer la sécurité et le cadre de vie des administrés.

les opérations suivantes seraient appliquées :

- Création d'un parking : afin de désengorger le carrefour par les véhicules garés sur les trottoirs occasionnant un rétrécissement de la chaussée, limitant le passage des engins agricoles, et rendant l'accès au carrefour dangereux,
- Reprise de chaussée : agrandir la chaussée pour éviter l'angle droit du carrefour, et ainsi augmenter la visibilité trop faible actuellement pour avoir un accès sur la Départementale D938 de façon sécurisée.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Autorise le Maire à entreprendre les démarches pour effectuer des devis et pour les demandes de financements possibles afférents à la réalisation de ce projet.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le Maire,
Régis VANDEWALLE

